

BILAN 2024

# L'ONF ACTEUR DE LA GESTION DURABLE

Agence territoriale d'Alençon

# UNE ANNÉE À L'ONF : ZOOM SUR L'AGENCE TERRITORIALE D'ALENÇON

Vue sur l'étang de Goult en forêt d'Écouves

La gestion forestière menée par l'office national des forêts (ONF) repose sur trois objectifs : répondre aux besoins des hommes grâce à la récolte de bois, agir pour l'environnement et accueillir le public. En Normandie, deux agences territoriales ONF se partagent la gestion des forêts publiques : Rouen et Alençon. L'agence d'Alençon couvre trois départements Orne, Manche et Calvados et gère 33 000 ha. Ces dernières sont essentiellement des forêts de production.

**29 900 hectares**  
de forêts publiques

dont **3 600 hectares**  
de forêts des collectivités

**210 hectares**  
de forêts privées

## Éditorial du directeur d'agence

### En 2025, venez travailler en forêt et avec nos partenaires

2024 a été une année pluvieuse, c'est souvent signe d'une année heureuse en forêt. Néanmoins, à répétition, on en vient à regretter le soleil ou juste l'absence de pluie pour laisser se ressuyer les sols.

2024 a été une année riche en défi pour les équipes de l'ONF dans le Calvados, la Manche et l'Orne ; je vous laisse la découvrir au fil de ces pages.

Pour 2025, je vous parlerai d'abord de filière. L'ONF, bien que principal gestionnaire des forêts normandes, n'est qu'un maillon de la chaîne dans la filière du bois. Et si nous avons la chance d'avoir des métiers intéressants qui attirent, certains de nos partenaires ont des métiers tout autant intéressants (scierie, entreprise de plantation et de travaux forestiers, bûcherons) dans lesquels ils peinent parfois à trouver des personnes pour venir travailler avec eux. Ensuite je souhaiterais vous parler d'adaptation des forêts au changement climatique, concept parfois flou mais essentiel à anticiper puisque les forêts s'inscrivent dans des temps longs : de 70 à 300 ans en fonction des essences d'arbres. L'adaptation passe majoritairement par un travail sur nos régénérations naturelles (arbres issus de graines venant des arbres en place dans la forêt) pour sélectionner les essences les plus adaptées. Parfois, nous devons passer par des plantations, lorsque les régénérations naturelles n'ont pas fonctionné (concurrence végétale, prédation des cervidés) ou pour enrichir avec de nouvelles essences.

Après avoir parlé d'écologie l'année dernière, je finis ce mot introductif par vous écrire sur le sujet de l'accueil en forêt. Nous avons la chance d'avoir dans nos départements des usagers majoritairement respectueux de la faune et de la flore. Cela est permis par la présence sur le terrain de nos équipes, mais aussi par le relais des élus, des services des collectivités et des forces de l'ordre qui permettent cette préservation, merci à eux. Cela doit être la règle et en 2025 la chasse sera faite aux déchets ménagers ou amiantés en forêt, à la circulation de quads et de motocross hors des sentiers ainsi qu'aux impacts sur les aires protégées.

Bonne lecture et à bientôt en forêt.

**Flavien Vaille**  
directeur d'agence

# L'ONF EN ACTION

## LE BOIS



La récolte de bois est un acte essentiel de la gestion durable des forêts. Elle permet d'alimenter la filière bois, d'assurer le renouvellement des massifs et de financer les travaux indispensables à la gestion de la forêt. Les bois sont vendus sur pied ou façonnés en bord de route, lors de ventes publiques ou de gré à gré, ou sous forme de contrats d'approvisionnement. Les contrats d'approvisionnement ne concernent que des transformateurs français. En effet, l'agence s'engage à fournir 70 % du volume total auprès de scieries locales.

### LE BOIS EN CHIFFRES

- **105 500 m<sup>3</sup>** de bois vendus en forêts domaniales
- **33 000 m<sup>3</sup>** de bois vendus dans les autres forêts publiques
- **43** contrats d'approvisionnement = 73 % des ventes (77 260 m<sup>3</sup>)
- **12 700 K€** de chiffre d'affaires



70 % des bois sont vendus dans les scieries locales

## LES TRAVAUX



Ils contribuent à la gestion durable du patrimoine forestier et à la pérennisation de ses fonctions de production, de protection et d'accueil du public : travaux sur les peuplements tels que les plantations ou les dégagements de semis ou de plants, travaux sur les infrastructures telles que fauchages ou entretien des routes forestières, etc.



En 2024, 56 449 arbres ont été plantés dans les forêts domaniales de l'agence

## LA CHASSE



Rétablissement et maintien de l'équilibre forêt-ongulés : la chasse est un outil de gestion sylvicole, indispensable à la préservation des écosystèmes forestiers, en régulant les populations de grands ongulés dans nos forêts. Dans certains massifs la surpopulation d'ongulés compromet le renouvellement durable de la forêt, la pose de protection et de grillage devient obligatoire. Un constat sur lequel l'ONF se mobilise aux côtés de ses partenaires chasseurs pour rétablir l'équilibre.

### LA CHASSE EN CHIFFRES

- **7 bio-indicateurs** de suivi des populations chevreuils et cerfs.
- **Chevreuil : 88 %** plan de chasse réalisé/demandé.
- **Cerf : 80 %** plan de chasse réalisé/demandé
- **56 %** de la surface de forêts domaniales en situation de déséquilibre au niveau national.
- **36 %** de la surface de forêts domaniales en situation de déséquilibre au niveau de l'agence.



## L'ACCUEIL DU PUBLIC



La Normandie figure parmi les régions les moins boisées de France avec 14 % de surface forestière contre 30 % en moyenne nationale. Les forêts publiques, qui représentent un quart de cette surface, constituent donc un espace prisé pour les activités récréatives et sportives, pour les habitants, les associations ou les touristes. Avec l'appui des collectivités et des établissements publics de coopération intercommunale, l'ONF assure la sécurisation des forêts, mais aussi l'entretien des équipements et aménagements (sentiers balisés, bancs, signalétique touristique, etc.) en lien étroit avec les collectivités.

### À l'écoute des collectivités

Le dialogue forêt-société est une priorité nationale pour l'ONF. Il s'ouvre donc naturellement aux collectivités et acteurs locaux pour échanger sur la gestion forestière ou développer des projets en collaboration, dans un souci de développement durable.

Les projets et touristiques sont portés en collaboration avec une grande diversité de partenaires scientifiques, techniques et financiers. Les Départements, 4 communautés de communes et associations sportives sont moteurs sur l'accueil du public en forêt.

## L'accueil du public en chiffres

70  
k€

de fonctionnement pour l'accueil du public en forêt (sécurisation, propreté, fauchage des aires d'accueil, entretien des sentiers balisés et des mobiliers et de la signalétique d'accueil, etc.)

*En 2024, environ 3 270 personnes ont eu l'occasion de participer à une sortie animée par l'ONF dans les forêts gérées par l'agence.*



## LA PRÉSERVATION DE LA BIODIVERSITÉ



De nombreuses actions sont pleinement intégrées dans la gestion forestière courante (kit de franchissement de cours d'eau, prise en compte des périodes de reproduction de certaines espèces animales lors des coupes et travaux, prise en compte des aires de rapaces ou d'arbres à cavité, conservation de souches hautes, conservation d'arbres morts, etc...). Des actions plus spécifiques sont également réalisées, notamment dans le cadre de contrats Natura 2000 ou plans de gestion de Réserves : inventaires/suivis d'espèces, entretien/restauration de mares, création d'îlots de vieux bois, création de réserves biologiques, restauration de tourbières, etc. Cet ensemble d'actions contribue largement au maintien d'une forêt mosaïque résiliente au changement climatique.

**11**  
sites

Natura 2000 représentant  
**11 873 ha**  
de surface forestière

**3 030**  
ha

classés en Réserve naturelle (national),  
régionale et biologique

**180**  
jours

consacrés en 2024  
aux projets  
environnementaux

Les projets environnementaux sont portés en collaboration avec une grande diversité de partenaires scientifiques, techniques et financiers. Les agences de l'eau, la Région, l'Europe, les PNR, l'OFB et l'État, les mécènes, les scientifiques et les associations naturalistes sont mobilisés pour assurer une préservation voire une restauration de la biodiversité en forêt dans un contexte où elle s'érode au niveau mondial. La forêt française est ainsi moins touchée par cette érosion que les autres milieux.

- **29** conventions de partenariat technique et financier annuellement dont **14** en maîtrise d'ouvrage sur l'accueil du public et **15** conventions sur des sujets environnementaux.
- **90 k€** investis pour des études et travaux environnementaux.

**4**

forestiers naturalistes



Avifaune



Entomologie



Herpétofaune



Mammifères

**3**

forestiers  
référents  
archéologie

**1**

correspondant  
santé  
des forêts



## Gestion forestière durable : la certification PEFC

En Basse-Normandie (idem pour Haute-Normandie), l'ensemble des forêts domaniales, et 22 % (5 communales) des autres forêts relevant du régime forestier sont certifiées **PEFC** (Programme de reconnaissance de certification forestière). Cette certification d'origine Européenne **atteste de notre gestion durable de la forêt et du respect de ses fonctions environnementales, sociétales et économiques**. Elle s'établit à travers l'application de règles strictes établies par l'organisme certificateur PEFC, en matière de renouvellement des forêts, de maintien de la biodiversité, de respect des sols, de l'eau et du paysage, de respect des conditions de travail des différents intervenants. Un audit régulier permet de vérifier le respect de ces exigences.

# RÉTROSPECTIVE DE L'ACTUALITÉ 2024

## ARCHÉOLOGIE

L'année 2024 a permis de poursuivre les efforts pour mieux intégrer l'archéologie dans la gestion forestière et renforcer les actions de préservation des vestiges historiques en milieu forestier.

Les forêts offrent un cadre exceptionnel pour la conservation des vestiges, en raison de l'absence de remaniement intense des sols, comme cela peut être le cas en milieu agricole ou urbain. Cependant, les activités sylvicoles et les travaux d'exploitation nécessitent une attention particulière pour éviter d'endommager ce patrimoine précieux.

L'étude menée cette année visait à définir les meilleures pratiques pour la gestion des parcelles abritant des vestiges, en tenant compte des spécificités de chaque site. Cela passe par une phase d'identification des zones sensibles, suivie de préconisations adaptées pour les travaux forestiers. La phase d'identification des sites a été possible en amont par une mission Lidar.

### Deux actions majeures ont marqué 2024 :

- 1. La finalisation de l'étude du Camp César, à Bellême.** Ce site a fait l'objet d'un travail approfondi pour aboutir à la rédaction d'une fiche de prospection archéologique. Celle-ci permettra de guider les interventions sur le terrain, tout en respectant et en valorisant les vestiges.
- 2. Une journée de sensibilisation organisée en octobre à Saint-Lô.** Destinée aux personnels ONF, cette formation a mis l'accent sur la prise en compte des sites archéologiques dans les travaux forestiers. À travers des échanges en salle et sur le terrain, elle a contribué à renforcer les compétences des acteurs impliqués dans la préservation du patrimoine forestier.

Pour sensibiliser les équipes ONF, l'agence compte sur des formations adaptées, une coordination renforcée entre les différents acteurs mais également sur ses référents spécialisés : Antony Mathieu pour Alençon, Marylène Galode pour le Perche et Romuald Heslot pour la partie Ouest Normandie.

Cette organisation et ces actions traduisent l'engagement de l'agence à sauvegarder et valoriser le patrimoine en forêt, en veillant à un équilibre entre exploitation forestière et protection des vestiges.



Journée de formation dans la prise en compte des vestiges archéologiques en forêt



Tourbière en forêt d'Écouves

## TRAVAUX SUR LES TOURBIÈRES EN FORÊT DOMANIALE D'ÉCOUVES

L'agence a mené des travaux à l'automne 2024 sur les tourbières du site du bois de Goult. Ils ont consisté sur une partie, en un retrait des ligneux, qui ont tendance à revenir coloniser ces milieux, et à un décapage superficiel. L'objectif était de retrouver des stades de végétation herbacés. Ces travaux réalisés tous les 20 ans ont été menés sur environ 5 hectares. Ils sont nécessaires pour maintenir dans un bon état de conservation ces tourbières, ainsi que les espèces rares de faune et flore qui y sont directement inféodées ou qui y sont associées à son caractère ouvert. Parmi elles on trouve notamment la drosera à feuille ronde, la linaigrette, la narthécie des marais, la vipère péliade, le busard Saint-Martin, le miroir...

Ces travaux ont pu être réalisés grâce à des fonds Européens et régionaux dans le cadre d'un contrat Natura 2000. Ils s'inscrivent dans la continuité des travaux engagés dans les années 1990 en partenariat avec le Parc naturel régional (PNR) Normandie Maine pour restaurer les tourbières qui avaient alors quasi disparues suite à des travaux de drainage et de plantation.



Travaux dans la tourbière de la forêt d'Écouves

## MÉTÉO PLUVIEUSE : QUEL IMPACT SUR LA GESTION FORESTIÈRE ?

En 2024, les forestiers ont été confrontés à des précipitations non observé depuis une vingtaine d'années. L'engagement des sols a donné un coup d'arrêt qui a eu des impacts à plusieurs niveaux. Premièrement, les forestiers doivent être plus réactif pour l'organisation des plannings de chantier pour rechercher les périodes, même courte, où les travaux et les coupes seront possibles. Cela génère également des surcoûts puisque les entreprises passent plus de temps à passer d'un chantier à un autre. Enfin, les bois qui n'ont pas pu être sorti des coupes se dégradent sous l'effet du temps et de l'humidité. Certains bois destinés à être scié (charpente, palette...) ont finalement finit en bois de chauffage. Néanmoins, ce sont les entreprises de travaux forestiers (bûcherons, débardeurs, planteurs...) qui sont les plus impactés puisque les commandes sont réduites et concentrées sur des périodes plus courtes. Pour éviter ces arrêts, l'ONF met en place une stratégie de coupe de repli en ciblant les coupes et travaux des parcelles avec les sols les plus portants (chargés en cailloux, sables) en pente... Sur les périodes humides pour laisser les travaux sur les sols plus sensibles (limons, fond de vallon...) pour les périodes les plus sèches.



En période de fortes pluies, les travaux d'exploitation doivent être stoppés

La solution de repli vers d'autres contrées n'est pas toujours possible et le cas échéant génère des surcoûts en terme de logistique. Le manque de visibilité à moyen et long terme en ajoute à la situation et à l'inquiétude, d'autant que l'hiver 24-25 se profile dans la continuité de 2024.

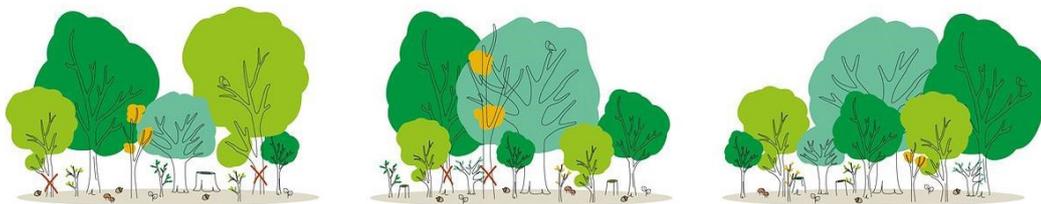
## TRAVAUX EN FUTAIE IRRÉGULIÈRE (EN FORÊT DES ANDAINES)

L'ONF pratique plusieurs modes de traitement sylvicole de la forêt. La futaie régulière est majoritairement mise en place mais la sylviculture en irrégulier est également pratiquée, notamment pour des raisons paysagères. Elle consiste à avoir des arbres de tout âge sur une même parcelle, ce qui évite un effet de trouée lorsque vient le moment de renouveler les vieux arbres : le renouvellement y est fait en continue. On trouve ce mode de sylviculture dans plusieurs forêts de l'agence, dont la forêt domaniale des Andaines, cela représente 960 ha.

Pour les ouvriers de l'ONF réalisant les travaux forestiers, il s'agit là d'une approche très différente dans leurs habitudes de travail. En effet, plusieurs types de travaux sont à réaliser sur un même espace : plantations éventuelles

pour permettre une diversification des essences en place, dégagement, nettoyage, taille de formation... Une formation spécifique leur a été nécessaire.

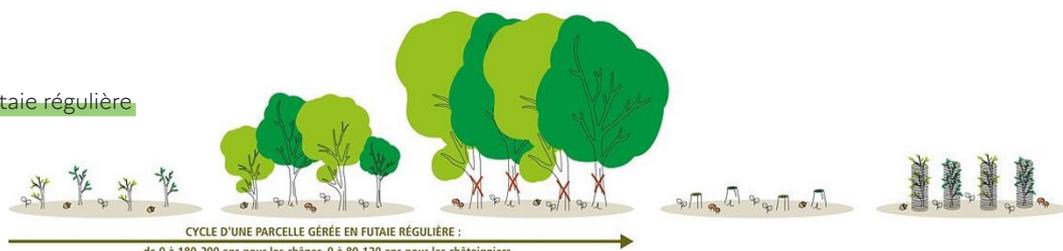
Au-delà de son intérêt paysager, la futaie irrégulière représente un axe sylvicole intéressant également sur le plan de l'adaptation de la forêt au changement climatique. L'effet de stratification des arbres apporte une couverture au sol intéressante favorisant la régulation microclimatique diversifiée à l'échelle d'une parcelle. Cette sylviculture limite ainsi l'effet de rayonnement direct au sol que l'on peut observer dans le cas de la futaie régulière au moment du renouvellement.



Tous les 8 à 10 ans, des arbres d'âges différents sont coupés afin d'assurer la régénération de la forêt tout en maintenant un paysage forestier continu.

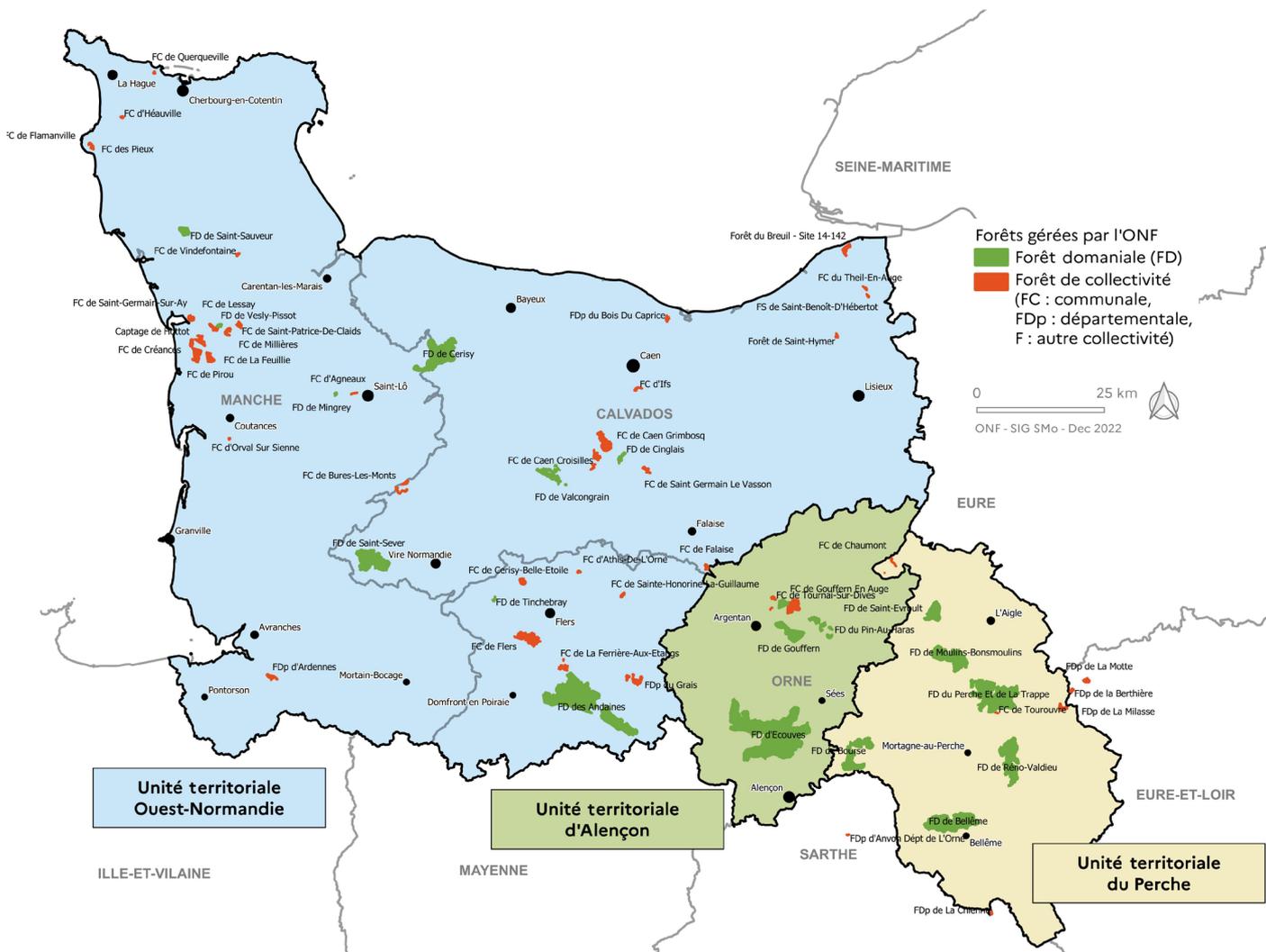
La futaie irrégulière

La futaie régulière



Contrairement à la sylviculture dite irrégulière, en sylviculture régulière, les peuplements ont le même âge sur une même parcelle. Lorsque le cycle sylvicole arrive à son terme, les forestiers programment des coupes de régénération, laissant l'espace ouvert favorable à la germination et la croissance des semis ou des plantations artificielles. L'ouverture de milieux pour la régénération de la forêt est aussi favorable à certaines espèces faunistiques et floristiques qui se développent en pleine lumière (fleurs, papillons, libellules, passereaux...).

# NOTRE ORGANISATION TERRITORIALE



**DIRECTEUR D'AGENCE  
SÉCRÉTARIAT GÉNÉRAL**  
Flavien VAILLE

**SERVICE FORÊT**  
Responsable : Anne MAGNE

**TRAVAUX ET CHASSE**  
Responsable : Florian LEMAIRE

**SERVICE BOIS**  
Responsable : Mikael BUORS

**SERVICE ENVIRONNEMENT  
ET ACCUEIL DU PUBLIC**  
Responsable : Victor AVENAS

**COMMUNICATION**  
Responsable : Sonia BOURGOUIN

**54 personnes  
3 unités territoriales :**

**UT OUEST NORMANDIE**  
Responsable : Vincent JOSEPH  
(14 agents)

**UT ALENÇON**  
Responsable : Lionel HUCHETTE  
(11 agents)

**UT PERCHE**  
Responsable : Laetitia WOLFF  
(9 agents)

**UNITÉ DE PRODUCTION TRAVAUX**  
Responsable : Baptiste DELEAU  
(11 ouvriers forestiers)